

DÉLIBÉRATION du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 14 avril 2025

Délibération n° 2025 – 14/04/2025 – 4

Verbatim du conseil d'administration du 18 mars 2025

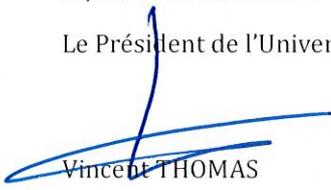
- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe

Effectif statutaire : 38 Membres en exercice : 38 Quorum : 19 Membres présents : 22 Membres représentés : 6 Total : 28	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le verbatim du conseil d'administration du 18 mars 2025.**

Dijon, le 15 avril 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

PJ. : Verbatim du conseil d'administration du 18 mars 2025

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

**Verbatim du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe
Séance du 18 mars 2025**

Collège A - Professeurs et personnels assimilés

Membres présents ou représentés

Monsieur Patrick CHARLOT,
Monsieur Bruno DOMENICHINI,
Monsieur Luc IMHOFF,
Madame Lucy MOSER-JAUSLIN (procuration à Monsieur Luc IMHOFF),
Madame Emmanuelle PUCÉAT,
Monsieur Vincent THOMAS,
Monsieur Stéphane TIZIO.

Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Membres présents ou représentés

Monsieur Paul ALIBERT,
Monsieur Laurent BRACHAIS,
Monsieur Carlos CASTILLO,
Madame Peggy CÉNAC-GUESDON,
Monsieur François JARRIGE (procuration à Madame Peggy CÉNAC-GUESDON),
Madame Elsa LANG RIPERT,
Madame Christelle SERÉE-CHAUSSINAND (procuration à Monsieur Laurent BRACHAIS).

Collège des personnels BIATSS

Membres présents ou représentés

Monsieur Éric DAUBIGNEY,
Madame Michaële HERBST,
Madame Virginie KILANI,
Monsieur Guy-Daniel LIGAN,
Monsieur Oumar SOW,
Madame Nathalie THOMAS.

Membre absent

Monsieur Cédric CLERC.

Collège des usagers

Membres présents ou représentés

Monsieur Jean FEVRE,
Madame Lia GODINHO,
Monsieur Aina NICOLLE,
Monsieur Maxence ROULLIAT,
Monsieur Antoine SABATIER,
Madame Lune STECZYCKI.

Membre absent

Monsieur Jurgens TYLL.

Personnalités extérieures

Membres présents ou représentés

Madame Laurence ATTUEL-MENDES, BSB Dijon-Bourgogne (procuration à Monsieur Vincent THOMAS),
Madame Xavière CASTANO, Crossject (procuration à Monsieur Jean-Michel LEFAURE),
Madame Anne-Léonore DARDENNE, École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté (ESM),
Monsieur Arnaud DEROUSSIAUX, SNPTES,
Monsieur Denis HAMEAU, Dijon métropole (procuration à Monsieur Stéphane TIZIO),
Monsieur Jean-Michel LEFAURE, Planet Bourgogne,
Monsieur Lionel PASCINTO, CHU Dijon-Bourgogne.

Membres excusés

Madame Adeline NAZARENKO, CNRS,
Monsieur Brice LETHIER, Lycée Carnot,
Madame Laetitia MARTINEZ, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté.

Personnes présentes à titre consultatif

Madame Laurence BRONNER, Directrice générale des services adjointe,
Madame Valérie BORDE, Directrice du pôle finances,
Monsieur Gracian DIDIER, Représentant de Madame la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe,
Monsieur Alain HELLEU, Directeur général des services,
Madame Murielle PIERRE, Directrice générale des services adjointe,
Monsieur Emmanuel RANC, Directeur général des services adjoint,
Monsieur Ludovic RICHARD, Agent comptable.

Invités

Monsieur Cédric DEMONCEAUX, Vice-président délégué aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie,
Monsieur Cyril GOMET, Directeur de cabinet du Président de l'Université Bourgogne Europe,
Monsieur Fabrice HERVÉ, Vice-président délégué au budget, aux finances et au pilotage,
Madame Valérie LORENTZ, Directrice du pôle des ressources humaines,
Madame Amel NAFTI, Vice-présidente déléguée à l'intégration des établissements-composantes,
Monsieur Vincent PERROT, Vice-président délégué au patrimoine et à la stratégie des campus territoriaux,
Madame Édith SALES-WUILLEMIN, Vice-présidente déléguée à la qualité de vie au travail,
Madame Sandrine ROUSSEAUX, Vice-présidente déléguée à la formation (licences et masters),
Monsieur Grégory WEGMANN, Vice-président délégué à la politique européenne et internationale.

Pour la gestion du conseil d'administration : Pôle des affaires juridiques et institutionnelles :
Jean-Marc Bourgeon, Pierre-Alexandre Falbair, Madame Annie Favier.

Ordre du jour

Point A : Points soumis à discussion

I - Questions statutaires

1. Élection du vice-président du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe.....1
2. Élection des vice-présidents délégués.....2
3. Délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'Université Bourgogne Europe.....5
4. Désignation d'un établissement d'enseignement secondaire pour siéger en tant que personnalité extérieure à la commission de la formation et de la vie universitaire.....6

VERBATIM
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe
Séance du 18 mars 2025

La séance est ouverte à 14h00
sous la présidence de Monsieur Vincent Thomas,
Président de l'Université Bourgogne Europe

-:-:-:-:-

Le Président.- Bonjour à toutes et à tous. L'ordre du jour mentionne des informations du président, je n'en ai pas de nouvelles depuis la semaine dernière, c'était jeudi, on est mardi, donc ça fait très peu de jours.

Nous avons un ordre du jour qui concerne exclusivement des questions statutaires, il s'agit de l'élection du ou de la vice-présidente du CA de l'UBE, l'élection des vice-présidents délégués, la délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'Université Bourgogne Europe et la désignation d'un établissement d'enseignement secondaire pour siéger en tant que personnalité extérieure à la commission de la formation et de la vie universitaire.

Point A : Points soumis à discussion

I – Questions statutaires

1. Élection du vice-président du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

Le Président.- Je propose d'entrer dans la première des questions statutaires que je viens d'énoncer avec l'élection du ou de la vice-présidente du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe. Je dois procéder à un appel à candidatures. Je vois une main se lever et donc je propose de donner la parole à Stéphane Tizio, candidat à l'exercice des fonctions de vice-président du conseil.

M. Tizio.- Merci Président. Bonjour à toutes et tous. Je vais assez brièvement vous présenter ma candidature à la vice-présidence de ce conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe. Je me présente en deux mots. Je m'appelle Stéphane Tizio, j'ai 52 ans, je suis professeur de sciences économiques à l'UFR Droit, sciences économique et politique et chercheur au laboratoire d'économie de Dijon.

Je suis un pur produit de cette maison, puisque j'ai poussé pour la première fois les portes de l'université de Bourgogne à l'époque, un jour d'octobre 1996. Durant ma carrière, j'ai été assez vite amené à prendre des responsabilités, que ce soit des responsabilités pédagogiques d'abord, mais aussi et surtout je dirais des responsabilités d'intérêt général ou responsabilités administratives. En effet, j'ai occupé diverses fonctions dans cette maison parmi lesquelles celle de vice-président délégué, de vice-président du précédent conseil d'administration, directeur d'UFR, coordinateur d'un service commun. Et puis j'ai exercé également des mandats locaux ou nationaux puisque j'ai siégé pendant un mandat à la 5^e section du CNU. En réalité, j'ai passé finalement plus de la moitié de ma carrière au service de mes étudiants, évidemment, mais aussi de mes collègues, qu'ils soient BIATSS ou enseignants-chercheurs. Et c'est cette expérience que je souhaite mettre encore une fois au service de notre établissement, si vous m'écrivez, évidemment. Ma candidature s'inscrit dans la continuité de mon mandat précédent de vice-président du conseil d'administration et dans l'affirmation de mon soutien à la politique impulsée par Vincent Thomas, avec lequel je travaille maintenant depuis plus de 12 ans.

Alors, si la page de l'université de Bourgogne est refermée désormais, c'est l'histoire de l'Université Bourgogne Europe qui s'ouvre et nos mandats comme administrateurs de cette institution consistent à faire en sorte que ce nouvel établissement parvienne à structurer favorablement, pour nous notamment, le paysage régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais surtout, à mon niveau en tout cas, de

veiller à ce que cette construction ne se fasse pas en contradiction avec une tradition universitaire d'un débat libre et sans tabou.

En tant que vice-président du conseil d'administration, si évidemment vous m'accordez votre confiance, j'aurai à cœur de garantir cette liberté de parole, qu'elle provienne des personnels comme des étudiants ou des personnalités extérieures. En effet, les valeurs qui m'animent sont celles de la collégialité, de la libre parole et du dialogue et ce sont ces valeurs que j'ai toujours en tête dans la manière d'animer ce conseil d'administration, aux côtés du président Thomas.

Voilà, je vous remercie, ma présentation liminaire a été courte, je crois qu'elle ne méritait pas davantage.

Le Président.- C'est sans doute faire preuve un peu d'excès de modestie quant à la fonction de vice-président CA, parce que cette fonction est finalement assez peu connue, mais ça consiste tout de même à lire tous les documents préparatoires de l'ensemble des points qui sont soulevés, qui sont débattus devant le conseil, il y a évidemment la relecture de l'intégralité des verbatims, ce qui est assez long et fastidieux, mais en même temps nécessaire, cela vient d'être dit par Stéphane Tizio, pour un débat démocratique et transparent, accessible à tout le monde, tout curieux qui souhaite savoir quelle est la teneur des échanges des administrateurs. Ce n'est pas tout, il s'agit aussi, souvent, de présenter les points à l'ordre du jour, en cours de séance et de recenser les votes, etc. Donc en réalité, c'est un vrai travail que le président que je suis ne pourrait pas faire ou dans des conditions très difficiles ou au détriment d'autres tâches qui m'incombent par ailleurs. Donc oui, c'est une fonction véritablement importante et qui nécessite, vous le comprenez bien, une certaine proximité avec le président, c'est une évidence. On se voit tous les jours, absolument tous les jours avec le VPCA ou la VPCA anciennement, puisque Emmanuelle Pucéat est présente aussi et elle a exercé cette fonction pendant quatre ans, c'est une précision.

Maintenant, y a-t-il des questions que vous souhaiteriez poser ou des commentaires que vous souhaiteriez formuler à la suite de l'intervention de Stéphane Tizio ?

Oui Bruno Domenichini ?

M. Domenichini.- Effectivement, il y a un an, Stéphane Tizio nous a dit qu'il assurerait la bonne tenue des débats, qu'il donnerait la parole à toutes les personnes qui voudraient apporter quelque chose au débat. Et c'est ce qu'il a fait pendant un an, donc j'avoue qu'à titre personnel, je lui fais confiance pour maintenir, on va dire cette volonté de faire participer le dialogue dans cette assemblée. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. Ceci étant, un petit bémol quand même, ce n'est pas du tout un blanc-seing que je lui donne pour son autre candidature, mais en tout cas pour VP du CA., moi je lui fais confiance pour maintenir cette bonne tenue des débats que nous avons eue pendant un an.

Le Président.- Bien, y a-t-il d'autres observations, commentaires ou prises de parole ?

En l'absence d'autres questions ou commentaires, je vous propose de passer au vote en mettant le nom du candidat si vous souhaitez lui donner votre voix, sinon en inscrivant autre chose ou rien.

Il est procédé au vote à bulletin secret et au dépouillement

Monsieur Stéphane Tizio : 26 voix

Bulletins blancs : 7

Le Président.- 26 voix pour, 7 bulletins blancs donc félicitations Stéphane, tu es élu vice-président CA.

Applaudissements

M. Tizio.- Merci à tous et n'oubliez pas de me rappeler à mes obligations si parfois j'y manquais.

Le Président.- Je t'invite d'ores et déjà à me rejoindre à la chaire pour pouvoir exercer tes toutes nouvelles fonctions.

2. Élection des vice-présidents délégués

Le Président.- Nous pouvons passer au deuxième point des questions statutaires mises à l'ordre du jour de ce CA qui concerne l'élection des vice-présidents délégués. D'un point de vue formel, le vote porte sur une liste qui vous est proposée. Cette liste est très peu modifiée par rapport à la liste qui avait été présentée au conseil d'administration l'année dernière. Les personnes sont les mêmes avec le même périmètre de délégation. À ceci près, c'est que nous sommes passés en EPE, que le périmètre de

l'établissement s'est un peu élargi et que une fonction qui était assumée auparavant par la vice-présidente CA qui incluait aussi le lien formation-recherche a été répartie entre deux vice-présidentes, la vice-présidente CFVU et la vice-présidente déléguée aux licences et masters. Il reste que le poids des dossiers transversaux a donné lieu, vous le savez, à l'évolution de la direction générale des services puisque pendant très longtemps, le directeur général des services était tout seul, mais que il y a eu notamment FORTHEM, il y a eu notamment STRADA, il y a l'intégration des établissements-composantes, le lien avec les établissements associés, il y a eu le développement de la signature commune auprès de l'ensemble des établissements et des publiants dans les établissements. Je donne quelques exemples, mais le travail est considérable, il est très lourd. C'est pourquoi la liste qui vous a été communiquée en amont de ce conseil d'administration comprend deux vice présidences, deux délégations supplémentaires.

La première est celle qui est dédiée à l'intégration des établissements-composantes dans l'EPE. C'est une vice-présidence qui, par hypothèse, est temporaire. Elle accompagne la phase de transition mais elle correspond à ce qui est prévu dans les statuts, puisque les statuts prévoient expressément que une vice-présidence déléguée doit être attribuée à un ou une représentante d'un des établissements-composantes. J'ai donc sollicité Amel Nafti, ici présente, qui a accepté. Je peux dire un mot sur Amel Nafti mais elle pourra compléter si elle le souhaite. Amel Nafti est directrice de l'ENSAD Dijon, l'École nationale supérieure d'art et de design de Dijon. Elle est arrivée il y a un peu plus d'un an maintenant et elle a été, vraiment, extrêmement importante dans le début de cette intégration dans le périmètre de l'EPE, à la fois en portant le projet auprès de sa communauté mais aussi en faisant en sorte que sa communauté s'y intéresse. Et d'ailleurs, Carlos Castillo qui est professeur à l'ENSAD, a accepté de siéger dans notre conseil d'administration, a été élu lors des dernières élections et c'était pour nous, quelque chose d'extrêmement fort parce que il faut absolument que les deux communautés qui sont l'École supérieure de musique et l'École des beaux-arts soient représentées dans nos instances, c'est aussi ça l'intégration, c'est une voix au chapitre, et ça c'est important.

L'autre vice-présidence qui a été créée, c'est celle qui porte sur un certain nombre de dossiers transversaux. C'est la traduction, dans la sphère politique de l'établissement au sens noble du terme, de la réorganisation de la DGS, de la direction générale des services que j'évoquais tout à l'heure. Parce que deux missions s'étaient particulièrement développées et au bout d'un moment, il y avait besoin de déléguer aussi, d'adjoindre deux personnes au directeur général des services. Les deux personnes sont Murielle Pierre et Laurence Bronner. Murielle Pierre est en charge des affaires patrimoniales au sens bâtiment et numérique parce que on considérait que les deux étaient intimement liés même si le numérique a un côté immatériel, en réalité tout passe par les réseaux, par la structure, le bâtimentaire pour le data center, le filaire partout et puis, évidemment, le bâtimentaire pour les rénovations énergétiques, faire respecter toutes les normes de sécurité, etc., tout enfle dans ce domaine, considérablement. Et donc il y a du travail pour une directrice générale des services adjointe, je crois que Murielle pourrait en attester. Et il y a aussi un travail qui relève justement des dossiers transversaux et pourquoi ce travail est-il important ? Parce qu'on a constaté, et ça, c'était un peu la leçon du mandat précédent, celui de 2020 à 2024, c'est qu'en fait, alors même que l'organisation administrative en central, de l'université, avait été repensée sous forme de pôles pour essayer de décloisonner les services, eh bien on sait que la charge de travail est importante et quand la charge de travail est importante, qu'est ce qui se passe ? Eh bien, les collègues ont tendance à se recentrer sur leurs missions et forcément, les liens avec les services d'à côté ne se faisaient plus véritablement, en tout cas, ne se faisaient pas à la hauteur des espérances de ceux qui avaient pensé cette réorganisation. Donc qu'est-ce qu'on a expérimenté ? Et je crois que l'expérience est réussie aujourd'hui, en tout cas, quand on en parle avec les collègues des services centraux, on a expérimenté un nouveau poste qui a été un peu fait sur mesure, qui correspond à un travail de lien entre les différents services, un travail de lien pour que des projets comme STRADA, des projets comme FORTHEM, en fait tous les projets qui sont transversaux, aujourd'hui on a les pôles thématiques de recherche également, etc., tout ce qui est transversal puisse donner lieu à une articulation technique au service de cette politique. Sauf que on s'est aperçu, d'un point de vue administratif le travail se fait et ça marche, je peux en témoigner en tant que président, mais là où il y a peut-être un échelon qui manquait, c'était au plan du suivi de ce travail-là et un lien avec les différents VP au quotidien, par une délégation spéciale, dédiée justement aux dossiers transversaux. C'est Christel Thauvin que j'ai sollicité pour mener cette mission, cette délégation, Christel Thauvin n'a pas pu se libérer là parce que elle avait un cours en médecine et comme vous le savez les médecins ont toujours des problèmes d'emploi du temps, il n'était pas possible d'annuler ce cours pour lui permettre d'assister, elle le regrette. C'est quelqu'un que vous connaissez peut-être de renommée qui est une brillante chercheuse qui travaille sur le génome humain. Elle a même une équipe de recherche qui est très connue au plan national et au plan international et elle travaille notamment sur la détection prénatale des maladies génétiques, c'est-à-dire pendant la gestation, avec toute une démarche scientifique qui est là pour essayer de faire en sorte que, justement, ces maladies génétiques ne se développent pas après la naissance. Donc quelqu'un qui fera le lien aussi avec l'UFR Santé, qui est une UFR importante, mais qui, évidemment, ne doublera pas les fonctions de doyen de l'UFR Santé. C'est un point qui a été clairement rappelé. Chaque vice-président et chaque vice-présidente

joue un rôle dans sa délégation, au service de l'établissement dans sa totalité et évidemment au service des uns et des autres. Moi je ne sers pas l'UFR DSEP comme d'autres ne servent pas l'IAE, ou le département de psychologie ou SVTE etc., toutes les UFR ou les composantes auxquelles appartiennent les différents vice-présidents.

Voilà pour cette présentation. Amel, tu veux dire quelques mots ?

Mme Nafti.- Merci Vincent. Donc, effectivement, je suis arrivée à Dijon il y a un peu moins d'un an et demi. Et quand j'ai pris mon poste en septembre 2023, la question de l'intégration de l'ENSA dans l'EPE était un peu la question primordiale. Entre-temps on est passé de ENSA à ENSAD, justement pour pouvoir mieux mettre en valeur la formation design qui était inexistante dans le titre qui était École nationale supérieure d'art de Dijon. Donc on a travaillé pour changer le nom, la charte graphique et le site Internet et maintenant c'est ENSAD. C'est un sujet qui me semblait important, sur lequel nous avons quand même pas mal travaillé avec l'équipe en interne pour qu'il soit aussi approprié. Comme vous avez vu dans ma petite présentation, j'ai eu l'expérience de travailler avec deux autres COMUE, celle de l'université Côte d'Azur quand j'étais à la Villa Arson à Nice, celle de l'université Grenoble Alpes avant que ça devienne un EPE puis un grand établissement et donc c'est vrai que ça me tenait à cœur qu'on essaie d'avoir un travail vraiment collectif et qui soit approprié par les équipes parce que ça n'avait pas forcément été le cas à la Villa Arson et donc ça a, par la suite, posé des problèmes de structuration. C'est ce que j'ai dit à Vincent, c'est que je n'irai pas contre l'avis de l'équipe que j'allais accompagner du mieux possible parce que ça me semblait stratégiquement important pour notre école et on pouvait apporter valablement quelque chose à la communauté universitaire, donc il fallait vraiment que ce soit porté par les équipes. Et ensuite, dans cette première année, on a travaillé sur la graduate school Patrimoine matériel et immatériel qu'on co-anime avec l'équipe de l'Institut Diderot, en particulier Alain Chenevez, et je dois dire que plusieurs professeurs qui travaillaient déjà avec certains collègues universitaires ont saisi aussi vraiment très rapidement la question des graduate programmes.

Donc on a une belle collaboration à venir devant nous et, en tant qu'établissement, on est aussi la tête de file sur le programme Europe créative, auquel on espère que pas mal de collègues universitaires pourront s'associer sur la question de la place de l'intelligence artificielle dans les outils pour l'enseignement et la création artistique, pour le faire un peu rapidement.

Je suis prête à répondre à vos questions.

Le Président.- Je vais rappeler la liste des différents vice-présidents et vice-présidentes avec le rappel de leur délégation, pour le reste, je vous l'ai dit, il n'y avait pas de changement.

Vice-présidence déléguée aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie, Cédric Demonceaux, ici présent. Je dis ceux qui sont présents ou absents comme ça si vous voulez poser des questions et pour les absents, j'essaierai d'y répondre.

Vice-présidence déléguée à la valorisation de la recherche, Laurent Gautier, qui n'a pas pu être présent aujourd'hui.

Vice-présidence déléguée au budget, aux finances et au pilotage, Fabrice Hervé.

Vice-présidence déléguée à la recherche, Nadine Millot, qui organise un congrès à Paris sur trois jours en ce moment, donc n'a pas pu se libérer.

Vice-présidence déléguée à l'intégration des établissements-composantes, Amel Nafti.

Vice-présidence déléguée au patrimoine et à la stratégie des campus territoriaux, Philippe Perrot, qui est présent également.

Vice-présidence déléguée à la stratégie du numérique, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, Alexis de Rougemont, qui n'a pas pu se libérer.

Vice-présidence déléguée à la vie étudiante, Maxence Roulliat qui est ici présent.

Vice-présidence déléguée à la formation, licences et masters, Sandrine Rousseaux qui est là également.

Vice-présidence déléguée à la qualité de vie au travail, Édith Salès-Wuillemin qui est présente.

Vice-présidence déléguée aux politiques culturelles, Tadeusz Sliwa qui est en déplacement et qui n'a pas pu donc nous rejoindre aujourd'hui.

Vice-présidence déléguée aux dossiers transversaux, Christel Thauvin dont j'ai parlé tout à l'heure.

Vice-présidence déléguée aux ressources humaines et au dialogue social, Stéphane Tizio qui assurera donc à la fois la VP CA et cette vice-présidence déléguée aux ressources humaines et au dialogue social, si vous faites confiance à cette liste.

Il y a aussi, évidemment, les deux créations de délégation d'il y a un an, qui sont évidemment reconduites,

Vice-présidence déléguée au handicap, à l'inclusion et aux solidarités, Vanessa Vaizant qui n'a pas pu se libérer, et

Vice-président délégué au développement durable, à la responsabilité sociétale et environnementale, François Weckerlé
et enfin,
Vice-présidence déléguée à la politique européenne et internationale, Grégory Wegmann.
Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions si vous souhaitez prendre la parole.
Bruno Domenichini ?

M. Domenichini. - C'est plus une remarque. Dans les statuts, il est écrit que les VP étaient nommés individuellement par le CA. Et là, ça a l'air d'être un scrutin de liste. Donc, nous en tout cas, si c'est une liste sur laquelle on va dire oui ou non, on le regrette, puisque on reconnaît que les VP qui étaient présents dans l'équipe précédente ont eu des actions qu'on juge à différents niveaux et on n'a pas la possibilité de se prononcer par rapport à ça. Après, je ne suis pas un expert en loi, je ne sais si ce mot « individuellement » dans les statuts, a une importance ou pas. C'est page 12 article 29, sur proposition du président de l'UB Europe, les vice-présidents sont nommés individuellement par le conseil d'administration à la majorité des membres présents ou représentés. Alors je ne sais pas ce que ça sous-entend, il y a des juristes dans la pièce, ils vont, je pense, répondre à la question.

Le Président. - Ce que propose le PAJI, c'est d'avoir un seul bulletin qui comprend le nom de ceux pour qui les membres du conseil d'administration souhaitent voter. Si vous en êtes d'accord, ça paraît raisonnable. Donc sur le bulletin de vote, indiquer le nom des VP pour lesquels les membres du CA votent. Si on veut voter pour la liste complète, on met « liste complète » et ceux qui veulent voter seulement pour certains noms, mettent les noms pour lesquels ils veulent voter.

Il est procédé au vote à bulletin secret et au dépouillement

Liste complète : 22 voix
Monsieur Cédric Demonceaux : 26 voix
Monsieur Fabrice Hervé : 26 voix
Monsieur Philippe Perrot : 24 voix
Monsieur Alexis de Rougemont : 26 voix
Monsieur Maxence Roulliat : 23 voix
Madame Sandrine Rousseaux : 23 voix
Monsieur François Weckerlé : 25 voix
Bulletins blancs : 7

Le Président. - 22 voix pour la liste complète, donc la liste complète des vice-présidents délégués est élue à la majorité simple des membres présents et représentés. Bravo à tous ces vice-présidents.

Applaudissements

3. Délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de l'Université Bourgogne Europe

M. Tizio. - Il reste deux points d'ordre du jour purement statutaires et institutionnels puisque le premier de ce point relève des prérogatives du président de l'université et de notre conseil d'administration puisqu'il s'agit de définir les délégations de pouvoirs qui sont faites au profit du président de l'université pour :

- approuver les accords et les conventions, à l'exception de ceux emportant versement de subventions par l'Université Bourgogne Europe et de ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'Université Bourgogne Europe notamment :
 - les conventions-cadres impliquant un État ou une représentation étrangère ;
 - les conventions-cadres avec des grands organismes de recherche ;
 - les conventions-cadres stratégiques avec les collectivités territoriales, l'État et ses services déconcentrés ;
 - les conventions portant création ou prise de participation de l'Université Bourgogne Europe dans des structures de droit privé ou de droit public ayant ou non la personnalité morale (RTRA, RTRS, GIS, GIP, fondation, filiale, SATT...) ;
- approuver les contrats liés à la commande publique suivants : les marchés, les accords-cadres, les autorisations d'occupation temporaire du domaine public ;
- accepter les dons et legs inférieurs à un seuil de 10 000 € et non assortis de conditions ;

